

RCS : BOBIGNY
Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 06759
Numéro SIREN : 821 633 443
Nom ou dénomination : ICTS EUROPE

Ce dépôt a été enregistré le 22/09/2020 sous le numéro de dépôt 15481



ICTS EUROPE

Siège social : 3, rue de la Haye – 93290 Tremblay-en-France
Société par actions simplifiée au capital de 25 817 822 euros

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2019



RSM Paris

26, rue Cambacérès
75 008 Paris
France

Tél. : +33 (0) 147 63 67 00
Fax : +33 (0) 147 63 69 00

ICTS EUROPE

Siège social : 3, rue de la Haye – 93290 Tremblay-en-France
Société par actions simplifiée au capital de 25 817 822 euros

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'Assemblée Générale de la société ICTS Europe,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ICTS Europe relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Directoire le 16 juillet 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie 'Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels' du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Évaluation des titres de participation

La note « Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement » de l'annexe expose les modalités d'inscription au bilan des titres de participation, de leur amortissement et de leur dépréciation.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables, nous avons vérifié le caractère approprié de ces méthodes comptables et leur correcte application. Nos travaux ont également consisté à apprécier le caractère raisonnable des estimations retenues par la Direction dans son évaluation des éventuelles dépréciations, à examiner les données et hypothèses sur lesquelles ces estimations sont fondées et à revoir les calculs effectués par la société. Nous avons apprécié le caractère approprié des informations fournies dans les notes annexes

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire arrêté le 16 juillet 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Assemblée Générale à l'exception du point exposé dans le paragraphe suivant sur les délais de paiement. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du Code de Commerce, à l'exception des données relatives aux nombres de factures échues dont nous n'avons pu vérifier la concordance.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude

significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 16 juillet 2020

Le commissaire aux comptes

RSM Paris

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

A large, stylized handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and curves.

Stéphane MARIE

Associé

BILAN ACTIF

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ACTIF	Valeurs au 31/12/19			Valeurs au 31/12/18
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	4 933 613	83 321	4 850 292	4 757 833
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours	766 570		766 570	427 511
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	238 500		238 500	238 500
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels	19 863	14 853	5 010	8 983
Autres immobilisations corporelles	144 103	119 338	24 765	53 131
Immobilisations corporelles en cours	2 882		2 882	
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	39 255 215	1	39 255 214	39 247 595
Créances rattachées à des participations	24 558		24 558	
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts	775 000		775 000	775 000
Autres immobilisations financières	62 988		62 988	62 988
TOTAL (I)	46 223 291	217 513	46 005 778	45 571 540
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	19 491		19 491	
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés (3)	14 273 165		14 273 165	10 477 665
Autres créances (3)	9 110 747		9 110 747	12 818 991
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	77 811		77 811	91 028
Charges constatées d'avance (3)	174 951		174 951	120 807
TOTAL (II)	23 656 165		23 656 165	23 508 491
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)	61 552		61 552	15 437
TOTAL GÉNÉRAL(I + II + III + IV + V)	69 941 008	217 513	69 723 495	69 095 468
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)	24 558			
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

BILAN PASSIF

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

PASSIF	Valeurs au 31/12/19	Valeurs au 31/12/18
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 25 817 822)	25 817 822	25 817 822
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	799 343	389 323
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	12 281 816	5 991 445
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	8 460 585	8 200 391
SITUATION NETTE	47 359 567	40 398 982
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	285 607	189 830
TOTAL (I)	47 645 174	40 588 811
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (I) Bis		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	61 552	15 437
Provisions pour charges		
TOTAL (II)	61 552	15 437
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	5 568 318	8 449 567
Emprunts et dettes financières diverses (3)	8 423 632	14 099 706
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	17 998	
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	6 072 074	4 035 994
Dettes fiscales et sociales	760 378	759 330
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	1 133 021	1 132 889
Autres dettes	7 142	6 050
Instrument de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	21 982 562	28 483 536
Écarts de conversion passif (IV)	34 207	7 684
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	69 723 495	69 095 468
(1) Dont à plus d'un an	3 038 631	5 565 478
(1) Dont à moins d'un an	18 943 931	22 918 057
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		360 910
(3) Dont emprunts participatifs		

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Du 01/01/19 Au 31/12/19	Du 01/01/18 Au 31/12/18	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises <i>dont à l'exportation :</i>				
Production vendue (biens et services) <i>dont à l'exportation : 8 861 431</i>	14 133 937	11 723 064	2 410 872	21
Montant net du chiffre d'affaires	14 133 937	11 723 064	2 410 872	21
Production stockée				
Production immobilisée	410 814	427 511	-16 697	-4
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits	4 037	35	4 002	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)	14 548 787	12 150 610	2 398 177	20
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	11 182 772	9 072 040	2 110 732	23
Impôts, taxes et versements assimilés	93 998	101 427	-7 429	-7
Salaires et traitements	1 078 758	1 073 872	4 886	
Charges sociales	472 221	458 678	13 543	3
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	72 892	50 323	22 569	45
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges	83 212	1	83 211	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	12 983 854	10 756 342	2 227 512	21
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	1 564 933	1 394 268	170 665	12
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice ou perte transférée (III)				
Perte ou bénéfice transféré (IV)				
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs				
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs				

COMpte DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE (SUITE)

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Du 01/01/19 Au 31/12/19	Du 01/01/18 Au 31/12/18	Variation	
			en valeur	en %
Produits financiers				
De participation (3)	7 585 488	7 346 591	238 897	3
Autres valeurs mobilières et créances d'actif immo. (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	239 614	162 181	77 433	48
Reprises sur prov. et dépréciations et transf. de charges	15 437	21 702	-6 265	-29
Différences positives de change	4 039	80 184	-76 145	-95
Produits nets sur cessions de val.mob. de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	7 844 578	7 610 658	233 920	3
Charges financières				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions	61 552	15 437	46 115	299
Intérêts et charges assimilées (4)	229 100	347 449	-118 350	-34
Différences négatives de change	1 037	54 905	-53 868	-98
Charges sur cessions de valeurs mob. de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	291 689	417 791	-126 102	-30
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	7 552 889	7 192 867	360 023	5
RÉSULTAT COURANT avt impôts (I-II+III-IV+V-VI)	9 117 822	8 587 134	530 688	6
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	33 850	4	33 846	
Sur opérations en capital				
Reprises sur prov., dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	33 850	4	33 846	
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	1 483	2 954	-1 471	-50
Sur opérations en capital				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions	95 778	94 762	1 016	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	97 260	97 715	-455	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-63 410	-97 711	34 301	35
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôt sur les bénéfices (X)	593 827	289 032	304 795	105
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	22 427 216	19 761 272	2 665 944	13
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	13 966 631	11 560 881	2 405 750	21
Bénéfice ou Perte	8 460 585	8 200 391	260 194	3
(3) Dont produits concernant les entités liées	7 825 102	7 508 772		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	189 181	270 508		

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de 69 723 494.96 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 8 460 585.11 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

- Depuis le 01/01/2018, la SAS ICTS EUROPE est incluse au sein d'un groupe d'intégration fiscale ayant été constitué par la société holding dudit groupe, la SAS FINANCIERE MINH-CAM.

Outre cette société mère et sa filiale, la SA SOFINORD, ce groupe d'intégration réunit les sous-filiales suivantes :

- 13 sociétés filiales rattachées au sein de la structure ARMONIA, holding opérationnelle du Groupe dans le domaine de l'Accueil et du Facility management,

- 5 sociétés filiales regroupant l'ensemble des activités d'intérim et de prestations de services dans le domaine de la mode, de la beauté et du retail,

- 9 sociétés filiales, incluant la SAS ICTS EUROPE, regroupant l'ensemble des activités liées à la sécurité générale et à la sûreté dans les secteurs aéroportuaires et de l'aviation dudit Groupe.

Soit, un groupe fiscal composé de 29 sociétés au 31/12/2019 et incluant depuis le 01/01/2019 deux nouvelles entités, la SA A-SC ACCUEIL SERVICE CLIENTS ET STANDARD CENTRALISE et sa filiale, la SASU PAR-S-ON ASSISTANCE, sociétés acquises durant l'année 2018 et rattachées à la structure ARMONIA.

- La crise sanitaire liée au COVID-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire instauré par la loi N° 2020-290 DU 23/03/2020, constituent un événement majeur intervenu sur les premiers mois de l'année 2020.

En conformité avec les recommandations de l'Autorité des normes comptables (A.N.C), l'entreprise a estimé à la date d'arrêté de ses comptes que cette situation relève d'un événement post-clôture sans lien avec une situation existante au 31/12/2019.

Par conséquent, l'entreprise n'a pas procédé à un ajustement de ses comptes clos au 31/12/2019 au titre de cet événement.

- Durant l'exercice 2016, la SAS ICTS EUROPE a acquis l'intégralité des titres de trois sociétés allemandes, GSE PROTECT, GSE VERWALTUNG et GSE GUARD représentant un investissement immédiat de 5,1 M€ assorti d'une clause de complément de prix (Earn-out) d'un montant maximal de 3M€ appelé à être déterminé sur la base des résultats futurs desdites sociétés réalisés au cours des deux années suivantes par tranches de 1.5 M€ et conditionné pour partie à la présence du gérant de ces sociétés jusqu'au 30/06/2018. Cet engagement fait l'objet d'une garantie bancaire.

Conformément à cet engagement, un complément de prix d'acquisition de ces titres d'un montant de 1,129 M€ a été comptabilisé au 31/12/2017, sur la base des résultats réalisés par lesdites sociétés sur l'exercice 2017.

La fixation définitive du prix de ces participations fait toutefois l'objet d'un litige entre les parties et une procédure judiciaire est en cours en Allemagne. Dans l'attente de cette décision, l'Earn-out demeure non réglé et le complément de prix de 1.129 M€ maintenu en compte au 31/12/2019.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées dans la présente Annexe les informations significatives.

Sauf mention, les montants exprimés sont en euros.

Les comptes annuels au 31/12/2019 ont été établis en conformité avec les dispositions du Code de Commerce (Art L.123-12 à L.123-28), des règlements de l'ANC relatifs au plan comptable général, à la dépréciation des actifs et aux changements comptables (ANC 18-01 du 20/04/2018).

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation ou d'usage prévue :

- Concessions, logiciels et brevets : 3 ans.

La marque ICTS, acquise pour 4.7 M€ sur l'exercice 2013, est comptabilisée distinctement au sein des Immobilisations incorporelles.

Bénéficiant d'une protection juridique, cette immobilisation dont la durée de consommation des avantages économiques n'est pas limitée dans le temps, ne fait l'objet d'aucun amortissement.

Le poste " Immobilisations incorporelles en cours " figurant à l'actif du bilan pour un montant de 767 K€ regroupe les frais de développement engagés au cours des exercices 2018 et 2019 relatifs à un projet dans le domaine de la sécurité actuellement au stade de finalisation au sein de la société. Les montants investis au titre de l'exercice 2019, soit 411 K€ figurent en "Production immobilisée" au sein du compte de résultat de cet exercice.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- Matériels et outillages industriels	5 ans
- Installations & agencements	3 à 5 ans
- Matériel de bureau & informat.	3 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'Entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Immobilisations financières

Les prêts accordés par la société à ses filiales et les dépôts versés aux tiers sont évalués à leur valeur nominale.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes sont inclus dans le coût d'acquisition des titres acquis. Il font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur une durée de cinq exercices calculé prorata temporis à compter de la date d'acquisition.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise, elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute d'acquisition, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées recouvrent les amortissements dérogatoires pratiqués sur les frais d'acquisition des titres de participation qui sont inclus dans le coût d'acquisition desdits titres et amortis sur une durée de cinq exercices. (cf : Titres de participation).

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Engagements de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente Annexe.

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations		
				suite à réévaluation	acquisitions	
INCORPOR	Frais d'établissement, de recherche et de développement		TOTAL I			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	5 236 147	535 791	
CORPORELLES	Terrains			238 500		
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
	Instal.géné., agencts & aménagts const.					
	Installations techniques, matériel & outillage indust.			19 863		
	Autres immos corporelles	Instal. gén., agencts & aménagts divers			136 067	
		Matériel de transport				8 036
Matériel de bureau & info., mobilier						
Emballages récupérables & divers						
Immobilisations corporelles en cours					2 882	
Avances et acomptes						
		TOTAL III	394 430		10 918	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations			39 247 596	32 177	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières			837 988		
		TOTAL IV	40 085 584		32 177	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			45 716 161		578 886	

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine	
			par virt poste	par cessions			
INCORPOR	Frais d'éts, de recherche & de dével.		TOTAL I				
	Autres postes d'immob. incorporelles		TOTAL II	71 755		5 700 183	
CORPORELLES	Terrains				238 500		
	Constructions	Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui					
	Ins. gal. agen. amé. cons						
	Inst.tech., mat. outillage indust.				19 863		
	Autres immos corporelles	Ins. gal. agen. amé. div.				136 067	
		Matériel de transport				8 036	
Mat.bureau, info., mob.							
Emballages récup. div.							
Immos corporelles en cours					2 882		
Avances et acomptes							
		TOTAL III			405 348		
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en equivalence						
	Autres participations				39 279 773		
	Autres titres immobilisés						
	Prêts & autres immob. financières				837 988		
		TOTAL IV			40 117 761		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			71 755		46 223 291		

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement TOTAL					
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		50 803	32 518		83 321
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag. cons.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels		10 881	3 973		14 853
Autres immos corporelles		82 936	34 170		117 106
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div.				
	Matériel de transport		2 232		2 232
	Mat. bureau et informatique, mob. Emballages récupérables divers				
TOTAL		93 816	40 375		134 191
TOTAL GENERAL		144 619	72 892		217 512

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements TOTAL							
Immob. incorporelles TOTAL							
Terrains							
Constr	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techniques mat. et outil.							
Immo corpor	Inst. gales, agenc. am divers						
	Mat. transport						
	Mat. bureau mobilier						
	Emballages récup. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations	95 778						95 778
TOTAL GÉNÉRAL	95 778						95 778
Total général non ventilé	95 778						95 778

CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag. cons.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels				
Autres immobs corporelles				
Inst. générales agencem. amén. div.				
Matériel de transport				
Mat. bureau et informatique, mob.				
Emballages récupérables divers				
Immobs financières				
Titres mis en équivalence				
Titres de participations	1			1
Autres				
TOTAL	1			1
Stocks				
Créances				
Valeurs mobilières de placement				
TOTAL GENERAL	1			1

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les écarts de conversion actifs constatés au bilan sur les créances clients, dettes fournisseurs et autres dettes en devises font l'objet au terme de l'exercice d'une provision pour risque de perte de change.

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			utilisées	non utilisées	
Provisions pour litiges					
Prov. pour garanties données aux clients					
Prov. pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change	15 437	61 552	15 437		61 552
Prov. pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Prov. pour renouvellement des immobilisations					
Prov. pour gros entretien et grandes réparations					
Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL	15 437	61 552	15 437		61 552
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
d'exploitation					
financières		61 552	15 437		
exceptionnelles		95 778			

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS DETENUES PAR LA SOCIETE AU 31/12/2019 :

Compte tenu du nombre de filiales et participations françaises et étrangères détenues par ICTS EUROPE, les entités dont la valeur brute des titres au bilan représentent entre 1% et 10% du montant du capital d'ICTS EUROPE ont, par dérogation au modèle prescrit par le Plan comptable général, été présentées de façon globalisée dans ce tableau. Pour ces participations, listées ci-dessous, l'information a été limitée aux valeurs brutes et nettes desdits titres et aux pourcentages de détention.

FILIALES ET PARTICIPATIONS (valeurs brutes des titres entre 1 et 10% du capital d'ICTS EUROPE)

Filiales et participations	Valeur brute	Valeur nette	Q.P. du capital Détenu en %	
	€	€		
A.RENSEIGNEMENTS DETAILLES CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales(+50% du capital détenu par la société)				
ICTS ALBANIA SH.P.K.-26Bd G.Fishta-TIRANA ALBANIE	102 000	102 000	100.00	
ICTS ALBANIA INTEG.SERV.SHPK-26Bd Fishta-TIRANA ALB	8 000	8 000	100.00	
INT.CONSULT.ON TARG.SECUR.-30 Bosstr.1930 ZAVENTE	186 000	186 000	100.00	
SEALS CANADA-1450 APPLEBY LINE.SUITE200	580 000	580 000	100.00	
ICTS SECURITY CONSULT LTD-Term Bur.IZURICH FLUG	182 000	182 000	100.00	
ICTS LTD CYPRUS-36Gri.Digeni AV.G&T -NICOSIE	10 000	10 000	100.00	
ICTS CZECH-6P.aviaticka 1048.12 PCS PRAHA	11 000	11 000	100.00	
ICTS DEUTSCHLAND GMBH-19 Langer Kornw.KELTERBAC	1 289 000	1 289 000	100.00	
GSE PROTECT GUARD SERV.MBH-F.Engels st 23 POSTAM	1	1	100.00	
ICTS DANEMARK APS-2T2 sal.kob.Lufthavn KASTRUP	13 000	13 000	100.00	
ICTS HELLAS SECU.SOLUTIONS-107 vouliag. GLYFADA A	505 000	505 000	100.00	
ICTS HELLAS SA-107 vouliag. GLYFADA ATHENES	45 000	45 000	100.00	
ICTS ESPANIA SA-19 Ave montes de oca MADRID	632 000	632 000	100.00	
ICTS FINLAND OV-333 Hannes snellman Aatsto HELSINKI	26 000	26 000	100.00	
CESG MARITIME-176 Rue de Rivoli 75001 PARIS	1	0	100.00	
ICTS MARSEILLE PROVENCE-Aéroport 13700 MARGNANE	842 000	842 000	100.00	
ICTS ATLANTIQUE-Aéroport Bordeaux- 33700 BORDEAUX	261 000	261 000	100.00	
DIAGNOSE ISRAEL LTD-6 Granit St Zur YIGAL- ZUR YIGAL	335 000	335 000	100.00	
INNOVISEC SOLUTIONS LTD-6 Granit St Zur YIGAL-ZURI	246	246	100.00	
ICTS ITALIA SRL- Via Barnaba Tortolini cap- ROME	1 301 000	1 301 000	100.00	
DIAGNOSE ITALIA SRL - Via Barnaba Totolini cap ROME			100.00	
CTSN GROUP BV – Kruisweg 829A 2132 NG HOOFFDORP	525 000	525 000	100.00	
ICTS NORWAY AS - Flyporten- 2060 GARDERMOEN	62 000	62 000	100.00	
ICTS PORTUGAL - 12 rue J.Ferrao E306 LISBONNE	413 566	413 566	100.00	
ICTS SWEDEN AB- 164 BOX 19045 STOCKHOLM ARLAND	77 000	77 000	100.00	
ICTS LIMITED - Tavistock house T. sqe LONDRES	2 572 000	2 572 000	100.00	
ICTS EUROPE SYSTEMS LTD - Tavistock house LONDRES	861 000	861 000	100.00	
ICTS EUROPE TECHNOL.LTD - Tavistock house LONDRES			100.00	
FOUR WINDS K9 BV - Bergstraat 2A 5386 GEFFEN PAYSBAS	183 844	183 844	75.00	
ICTS BORDERXPRESS SERVICES LTD Gri-Digeni NICOSIE	1 000	1 000	100.00	
ICTS ICELAND EHF - Smaratorgi 3, 201 Kopavogi ICELAND	2 042	2 042	51.00	
2.Participations(10 à 50% du capital détenu par la société)				
INNEREYE LTD -14 Maskit St 3 rd .floor HERZLIYA ISRAEL	792 102	792 102	26.11	
ICTS AIRPORT SECURITY LTD - 36 Gri Degeni G&T-NICOSIE	400	400	40.00	
SOUS TOTAL I	11 818 202	11 818 201		En sommeil
	32/119			

**B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES
AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS**

1. Filiales non reprises en A:
(valeur des titres supérieure à 10% du capital de la société)

CF TABLEAU PAGE SUIVANTE : SOUS TOTAL II

27 437 013 27 437 013

TOTAL: I+II

39 255 215 39 255 214

Dont :

- Filiales françaises
- Filiales étrangères

13 605 001 13 605 000
25 650 214 25 650 214

39 255 215 39 255 214

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
ICTS FRANCE HOLDING - I R DE LA HAYE 93290 TREMBLAY EN FRANCE - 50326456600020	10 937 000	13 214 380	100 00	12 502 000	12 502 000			2 482 807	4 186 292	6 000 000
<i>Observations</i>	SIRET:50326456600020									
GSE PROTECT MBH - F ENGELS Strasse 23 POSTDAM-DE	167 500	2 033 363	100 00	6 275 606	6 275 606			33 924 526	-343 520	
ACTS AVIATION SECURITY INC - 945 N EDGEWOOD DALE IL USA -	10	431 572	100 00	8 659 407	8 659 407			40 104 775	-275 412	
<i>Observations</i>	EN US DOLLAR									
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
1. Filiales non reprises au §A :										
a. Filiales françaises										
SOUS TOTAL II - -			100 00	27 437 013	27 437 013					

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN)
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par le règlementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble)
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques

(5) Mentionner au pied du tableau la part entre l'euro et les autres devises

(6) Dans la monnaie locale d'opération

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	24 558	24 558	
	Prêts (1) (2)	775 000		775 000
	Autres immobilisations financières	62 988		62 988
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	14 273 165	14 273 165	
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Etat & autres coll. publiques			
	Impôts sur les bénéfices	120 849	120 849	
	Taxe sur la valeur ajoutée	201 675	201 675	
	Autres impôts, taxes & versements assimilés	6 960	6 960	
	Divers			
	Groupe et associés (2)	8 781 263	8 781 263	
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	19 491	19 491		
Charges constatées d'avance	174 951	174 951		
TOTAUX		24 440 900	23 602 912	837 988
Renvois (1) (2)	Montant des Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			
	- Créances représentatives de titres prêtés			
	- Prêts accordés en cours d'exercice			
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice			

004674 - SAS ICTS EUROPE

ENTREPRISES LIÉES

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE

SA SOFINORD
3, Rue CAMBRONNE
75015 PARIS
330673591 RCS PARIS,

Elle même incluse à hauteur de 97,17 % dans la consolidation opérée au niveau de sa société mère,
la SAS FINANCIERE MINH-CAM
3, Rue CAMBRONNE
75015 PARIS.
353635113 RCS PARIS.

ENTREPRISES LIÉES

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES ET LES PARTICIPATIONS

POSTES	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la sté a un lien de participation
Immobilisations financières		
Participations	39 255 214	
Créances rattachées à des participations	24 558	
Prêts	775 000	
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
Total des immobilisations	40 054 772	
Avances et acomptes versés sur commandes	19 491	
Créances		
Créances clients et comptes rattachés	14 094 090	
Autres créances	8 781 263	
Capital souscrit appelé, non versé		
Total des créances	22 894 844	
Disponibilités		
Total des disponibilités		
Dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établiss. de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	8 422 526	
Avances et acomptes reçus sur cdes en cours	17 998	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 092 329	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 133 021	
Autres dettes		
Total des dettes	14 665 874	
Chiffre d'affaires	14 451 546	
Produits		
Produits de participations	7 585 488	
Autres produits financiers	223 649	
Charges		
Charges financières	169 256	
Autres		
Autres achats & charges externes	7 786 098	

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	174 951
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	174 951

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	84 496
Autres créances	6 960
Disponibilités	
TOTAL	91 456

004674 - SAS ICTS EUROPE
CAPITAUX PROPRES

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	25 817 822.00	1.00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	25 817 822.00	1.00

AFFECTATION DU RÉSULTAT

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT <i>(Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés)</i>		
Report à nouveau de l'exercice précédent		5 991 445
Résultat de l'exercice précédent		8 200 391
Prélèvements sur les réserves		
Total des prélèvements sur les réserves		
	TOTAL DES ORIGINES	14 191 836
Affectations aux réserves	- Réserves légales - Autres réserves	410 020
Dividendes		1 500 000
Autres répartitions		
Report à nouveau		12 281 816
	TOTAL DES AFFECTATIONS	14 191 836

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	SOLDE INITIAL	AUGMENTATION	DIMINUTION	SOLDE FINAL
Capital social	25 817 822			25 817 822
Primes liées au capital social				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	389 323	410 020		799 343
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Ecart d'équivalence				
Report à nouveau	5 991 445	12 281 816	5 991 445	12 281 816
Résultat de l'exercice	8 200 391	8 460 585	8 200 391	8 460 585
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées	189 830	95 778		285 607
TOTAL	40 588 811	21 248 199	14 191 836	47 645 174

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine		1 447	1 447		
ctbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine		5 566 871	2 528 240	3 038 631	
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		6 072 074	6 072 074		
Personnel & comptes rattachés		132 912	132 912		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		151 848	151 848		
Etat & Impôts sur les bénéfices					
autres Taxe sur la valeur ajoutée		451 337	451 337		
collectiv. Obligations cautionnées					
publiques Autres impôts, taxes & assimilés		24 280	24 280		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés		1 133 021	1 133 021		
Groupe & associés (2)		8 423 632	8 423 632		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		25 140	25 140		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		21 982 562	18 943 931	3 038 631	
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	2 520 825			
(2)	Montant divers emprunts, dettes/associés				

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 840
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	963 275
Dettes fiscales et sociales	157 578
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	1 123 693

ENGAGEMENTS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation 0.62 %

Table de mortalité I. N. E. D.

Départ volontaire à 65 ans

Taux de turn over

Rotation du personnel: moyenne

L'indemnité de départ en retraite calculée à la date du 30/11/2019 s'élève à 212.487 Euros.

Les engagements correspondant à la valeur actuelle des droits acquis par les salariés relatifs aux indemnités conventionnelles auxquelles ils seront en mesure de prétendre lors de leur départ en retraite, ont été évalués sur la base des hypothèses suivantes :

- Les taux utilisés pour cette évaluation actuariale sont fondés sur ceux des obligations AA en Euros à plus de 10 ans à la date d'évaluation.
- Les impératifs liés à l'augmentation prévisible de l'âge légal de départ en retraite ont été intégrés (âge estimé de départ en retraite fixé à 65 ans pour l'ensemble du personnel).
- Les taux de turn-over utilisés sont ceux faisant actuellement foi pour les statistiques d'ICTS FRANCE.
- Méthode de calcul : Méthode rétrospective en droits accumulés avec projection salariale.

ENGAGEMENTS DONNÉS

Engagement de complément de prix (Earn out) d'un montant maximal de 3 M€ consenti par la SAS ICTS EUROPE en faveur de la société GSE PROTECT GERMAN SECURITY ENTERPRISE HOLDING GMBH dans le cadre de l'acquisition par ICTS EUROPE des sociétés GSE PROTECT GESELLSCHAFT FUR SICHERHEIT UND EIGENTUMSSCHUTZ MBH (GSE PROTECT), GSE PROTECT GESELLSCHAFT FUR SICHERHEIT UND VERWALTUNGS MBH (GSE VERWALTUNGS) et GSE GUARD SERVICES MBH (GSE GUARD).

Engagement appelé à se réaliser par tranches de 1,5 M€ en fonction des résultats atteints par ces sociétés appréciés respectivement au 30/06/2017 et 30/06/2018 ainsi que d'une garantie de présence du gérant des dites sociétés jusqu'à cette dernière date.

Engagement assorti d'une caution bancaire consentie par ICTS EUROPE au profit du vendeur.

N.B: Cet engagement de complément de prix fait l'objet d'un contentieux et demeure non réglé au 31/12/2019.

(C.F " faits caractéristiques de l'exercice").

	AUTRES	DIRIGEANTS	FILIALES	PARTICI- PATIONS	AUTRES ENTREPRISES LIÉES	MONTANT
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
Engagement de complément de prix (earn out)	3 000 000					3 000 000
TOTAL (1)	3 000 000					3 000 000
	AUTRES	DIRIGEANTS	PROVISIONS			MONTANT
Engagements en matière de pensions	212 487					212 487
TOTAL	3 212 487					3 212 487

004674 - SAS ICTS EUROPE

HONORAIRES VERSÉS COMMISSAIRES AUX COMPTES

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 19 563.euros.

LES EFFECTIFS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

LES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel sur l'année 2019 : 11 salariés.

	31/12/2019	31/12/2018
Personnel salarié :	11.00	7.00
Ingénieurs et cadres	11.00	7.00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

CHIFFRE D'AFFAIRES ET VENTILATION DE L'IMPÔT

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

Ventilation du chiffre d'affaires 2019 : K€

- GROUPE	14 452
- HORS GROUPE	752
- Rebates compagnies U.S	<u>- 1 070</u>
Total	<u>14134</u>

VENTILATION DE L'IMPÔT

RÉSULTATS	Résultat avant impôt	Base taxable	I.S.	Résultat après impôt
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 564 933	1 598 711	570 865	994 068
RÉSULTAT FINANCIER	7 552 889	79 567	45 604	7 507 285
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-63 410	-63 410	-22 642	-40 768
PARTICIPATIONS DES SALARIÉS				

CHIFFRE D'AFFAIRES ET VENTILATION DE L'IMPÔT

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

EFFETS DE L'APPLICATION DES RÈGLES FISCALES SUR LE RÉSULTAT

Compte tenu des réintégrations et déductions opérées conformément aux règles fiscales, le résultat fiscal au 31/12/2019 d'ICTS EUROPE ressort bénéficiaire de 1 614 868 euros

Ce résultat a été pris en compte au sein du résultat d'ensemble des sociétés intégrées du groupe fiscal au 31/12/2019..

Une charge d'impôt d'un montant de 576 635 euros a été comptabilisée au sein de la société au titre de l'imposition sur le résultat du présent exercice.

Les retenues à la source ayant été pratiquées lors des versements de dividendes issus des filiales étrangères figurent également au sein du poste "Impôt sur les bénéfices" pour un montant de 17 192 euros au 31/12/2019.

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Les charges exceptionnelles au 31/12/2019 s'élèvent à K€ 97 et sont principalement constituées par la dotation aux amortissements dérogatoires des frais d'acquisition des titres de participation pour K€ 96.

Les produits exceptionnels s'élèvent à K€ 34 à cette même date et recouvrent essentiellement un remboursement obtenu d'un organisme de prévoyance relatif à des cotisations des années antérieures pour K€ 30.

COMMENTAIRE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE :

- INFORMATIONS AYANT TRAIT A L'IMPACT DU COVID-19 SUR L'ACTIVITE DE L'ENTREPRISE DURANT L'EXERCICE 2020 :

Les activités des sociétés du sous-groupe ICTS ont commencé à être affectées par la crise sanitaire liée à l'apparition du COVID-19 durant le premier trimestre de l'année 2020, notamment suite aux mesures résultant de la fermeture du trafic aéroportuaire et à la suspension pour cause de force majeure de certains contrats clients.

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations devant être mentionnées en Annexe, la société ICTS EUROPE constate que cette crise sanitaire a un impact significatif sur son activité actuelle dont elle n'est pas en mesure de chiffrer l'incidence sur sa situation financière et son résultat futurs ayant trait à l'exercice 2020.

Les sociétés du sous-groupe ICTS ont toutefois mis en oeuvre un plan de continuation de l'activité en recourant aux mesures suivantes :

- Mise en place de l'activité partielle du personnel au sein de toutes les entités du sous-groupe,
- Demandes formulées de prêts garantis par l'Etat,
- Report d'échéances au niveau de leurs emprunts.

Eu égard à ces mesures, la Direction de la SAS ICTS EUROPE à la date d'arrêté des comptes de l'exercice 2019, estime que la poursuite de l'exploitation de l'entreprise n'est pas remise en cause.

ICTS EUROPE

Société par actions simplifiée au capital de 25.817.822 €
Siège social : Roissy Pôle – 3 rue de la Haye – 92 290 TREMBLAY EN FRANCE
RCS 821 633 443 BOBIGNY
(la « Société »)



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE **DU 22 JUILLET 2020**

L'an deux mille vingt et le vingt-deux juillet à 14 heures 30, les associés de la Société se sont réunis au siège de la société Sofinord sise au 3 rue de Cambronne à Paris (75015) sur convocation du Président.

La société RSM, commissaire aux comptes, a été convoquée conformément aux dispositions légales et réglementaires, assiste à la réunion.

Il a été établi une feuille de présence, à laquelle ont été annexés les pouvoirs des associés représentés par des mandataires, et qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

L'assemblée générale est présidée par monsieur Oren SAPIR président du directoire,

Messieurs Patrick THELOT et Denys ANGELOGLOU sont appelés comme scrutateur.

Monsieur Cedric BUNEL est désigné en qualité de secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau ainsi constitué, permet de constater que les associés présents ou représentés possèdent au moins les deux tiers des actions composant le capital social et qu'en conséquence l'assemblée générale est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Monsieur le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- la copie de la lettre adressée au commissaire aux comptes ;
- un exemplaire des lettres de convocation adressées aux associés ;
- la feuille de présence à l'assemblée ;
- les pouvoirs des associés représentés par des mandataires ;
- le rapport du directoire ;
- le rapport du conseil de surveillance
- le rapport du commissaire aux comptes sur l'augmentation de capital réservée aux salariés ;
- le projet des résolutions proposées à l'assemblée ;
- un exemplaire des statuts de la Société.

Monsieur le président déclare que le rapport du président, les rapports du commissaire aux comptes, ainsi que le texte des résolutions proposées et son annexe ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition, quinze jours avant la date de l'assemblée et que le rapport du commissaire aux avantages particuliers a été tenu à leur disposition au siège social huit jours avant la présente assemblée que l'inventaire a été tenu à leur disposition, au siège social quinze jours avant la date de l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur le président rappelle que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- rapport de gestion du directoire et rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019,
- rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- approbation desdits comptes annuels et conventions,
- affectation du résultat,
- quitus aux organes de direction et de surveillance et décharge au commissaire aux comptes de sa mission,
- décharge de sa mission au commissaire aux comptes,
- pouvoirs pour formalités.

Le président donne lecture du rapport du directoire, du rapport du conseil de surveillance puis des rapports du commissaire aux comptes.

Ces lectures terminées, le président de séance déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

approbation des comptes de l'exercice 2019

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du directoire et du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019, approuve, tels qu'ils lui sont présentés, les comptes annuels de cet exercice se soldant par un bénéfice de 8 460 585 € ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'assemblée générale approuve expressément le montant des dépenses non déductibles fiscalement figurant dans les charges de l'exercice pour 66 047 € et le montant théorique de l'impôt correspondant s'élevant à 22 013 €.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

approbation des conventions conclues et/ou exécutées au cours de l'exercice 2019 qui sont mentionnées dans le rapport spécial du commissaire aux comptes

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées, approuve les termes de ce rapport et les conventions y figurant.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

quitus au président pour l'exécution de son mandat au cours de l'exercice 2019

L'assemblée générale donne quitus au président entier et sans réserve de sa gestion pendant l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

quitus au directeur général pour l'exécution de son mandat au cours de l'exercice 2019

L'assemblée générale donne quitus au directeur général entier et sans réserve de sa gestion pendant l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION

quitus aux membres du directoire pour l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice 2019

L'assemblée générale donne aux membres du directoire en fonctions pendant l'exercice clos le 31 décembre 2019 quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité

SIXIEME RESOLUTION

quitus aux membres du conseil de surveillance pour l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice 2019

L'assemblée générale donne aux membres du conseil de surveillance en fonctions pendant l'exercice clos le 31 décembre 2019 quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité

SEPTIEME RESOLUTION

affectation du résultat de l'exercice 2019

L'assemblée générale après avoir constaté que le bénéfice de l'exercice s'élève à 8 460 585 €, approuver la détermination du bénéfice distribuable soumis par le directoire soit :

bénéfice de l'exercice.....	8 460 585 €
dotation à la réserve légale (arrondie à l'euro supérieur).....	- 423 029 €
augmenté du report à nouveau	12 281 816 €
solde égal au bénéfice distribuable	<u>20 319 372€</u>

et décide d'affecter le bénéfice distribuable en totalité en report à nouveau.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes suivants ont été attribués au titre des trois derniers exercices :

exercice	Nombre d'actions	Montant global distribué	Montant éligible à la réfaction de 40 %	Montant non éligible à la réfaction de 40 %
31/12/2016	/	/	/	/
31/12/2017	25 811 000	1 200 000 €	1 200 000 €	/
31/12/2018	25 817 822	1 500 000 €	1 500 000 €	/

Cette résolution est approuvée à l'unanimité

DERNIERE RESOLUTION

pouvoirs pour les formalités

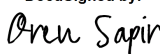
L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt, et autres qu'il appartiendra.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et personne ne demandant la parole, la séance est levée.


Et de tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le président

DocuSigned by:

42D709E46F334AE...


Oren SAPIR

Les scrutateurs

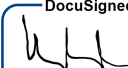
DocuSigned by:

643B8721A6124EB...

Patrick THELOT

Le secrétaire

DocuSigned by:

FF4FA23A577A450...

Cédric BUNEL

DocuSigned by:

2C7B4FD13027466...

Denys ANGELOGLOU